Vers le suffrage ecclésiastique dans le canton d'Appenzell

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 434

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-261633

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

munaux ou régionaux dirigés, dans la règle, par un instituteur ou une institutrice ou par toute autre personne reconnue capable.

Ces prescriptions répondent à des vœux souvent exprimés par les organisations féminines; nous les saluons avec satisfaction en espérant que le Grand Conseil vaudois suivra dans cette voie M. le Conseiller d'Etat F. Porchet, qui doit être remercié de l'accueil bienveillant qu'il a fait aux revendications féminines, et d'avoir pris l'avis de la Commission d'apprentissage ménager. Nous regrettons seulement une fois de plus et toujours en vain, que des hommes seuls soient appelés à se prononcer sur des questions importantes concernant les deux sexes.

S. Bonard.

Vers le suffrage féminin ecclésiastique dans le canton d'Appenzell

Le Synode des Rhodes-Extérieures, nous apprend notre confrère le *Schweiz. Frauenblatt*, a décidé, dans son Assemblée générale ordinaire du 9 juin dernier, par 38 voix contre 5 et 9 abstentions, de soumettre l'année prochaine au vote de l'Assemblée des paroisses du canton un nouvel article constitutionnel, d'après lequel les paroisses seraient libres d'introduire le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes en matière ecclésiastique, soit complet, soit restreint.

A tout petits, petits pas de trotte-menu, l'Idée chemine...

Le XVIe Cours de Vacances suffragiste

(Suite de la Ire page.)

Mlle Agnes von Segesser (Lucerne), présidente du Club *Hrotswit*, fit vivre, dans une page d'histoire locale, les temps tragiques de l'invasion française en 1799. Walburga Mohr (1747-1828), la célèbre « Mère du Muotatal », était alors supérieure d'un couvent qui servait de quartier général tantôt aux Français, tantôt aux Russes et aux Autrichiens. Blessés et malades y affluaient. Alors que les habitants de la vallée avaient fui, Walburga Mohr resta courageusement à son poste avec vingt de ses compagnes, soignant les blessés, ravitaillant les affamés, prêtant son aide partout où elle le pouvait. La ferme attitude, les qualités d'organisatrice de cette religieuse en imposèrent à tel point au général Souwaroff, qu'il lui dit: « Vous mériteriez de régir un Etat, et non seulement un couvent. »

Une conférence d'une haute portée spirituelle, ayant pour thème *La vraie démocratie*, fut celle de M. le professeur E. Bovet (Lausanne), secrétaire de l'Association suisse pour la Société des Nations. La vraie démocratie, dit-il, n'a encore jamais existé nulle part. La République athénienne avait des esclaves, les anciens cantons suisses, leurs sujets, et notre démocratie actuelle se refuse encore à reconnaître aux femmes suisses leurs droits politiques.

La Révolution française est la source de la vraie démocratie. Elle en a fait un système défini. Les droits absolus de l'homme y furent reconnus pour la première fois. L'idée de démocratie suscite d'emblée celle de liberté, besoin inné, inséparable de la dignité humaine. La liberté n'est cependant pas tout. L'homme est un être sociable. Or, pas de société sans règles, sans lois respectées. D'où la nécessité de l'obéissance. Pas de véritable liberté sans une parfaite obéissance, pas de parfaite obéissance sans une véritable liberté. L'Etat totalitaire qui absorbe l'individu est un exemple d'excès d'obéissance. Un Etat d'esclaves n'a aucune raison d'exister. Toute personne qui veut mériter le titre de citoyen doit donc se plier à une discipline dans les actes les plus simples de la vie quotidienne. Mais notre système politique a exagéré les droits en négligeant les devoirs. L'esprit de parti a étouffé le sens des responsabilités. Les vertus démocratiques en ont souffert. De plus, notre Parlement, dans sa constitution actuelle, n'est plus assez compétent en matière économique. Une revision des formes de notre démocratie s'impose, mais nous garderons notre foi en ses principes, qui seuls répondent aux besoins spirituels de la nature humaine. La démocratie en évolution continuelle, s'adaptant aux nouvelles conditions vitales, saura résoudre les nouveaux problèmes qui se posent.

L'exposé de Mme Studer de Goumoens (Winterthour) sur ce sujet: *Parents et enfants*, fut un digne complément de celui de M. Bovet. Dans une causerie vivante, Mme Studer releva les divergences de vues entre les désirs de ceux-ci et de ceux-là: l'école moderne a développé le sens critique chez les jeunes, mais malgré leur air frondeur, ils aspirent à une autorité fondée sur le respect, la confiance et l'affection réciproques. Pour être efficace, l'éducation doit se servir de la force de l'exemple, et ne peut reposer que sur une obéissance librement consentie.

De judicieux conseils furent encore apportés par Mme Schoenefluegel (Kreuzlingen) en matière de gestion de biens. Toute femme, dit-elle, quelle que soit sa situation sociale, doit savoir s'occuper de ses propres affaires, et toute mère doit se tenir au courant des ressources de la famille.

En Suisse, une femme sur cinq fait partie d'une société. Un cours fut donc donné sur les diverses sortes d'associations féminines, sur leur raison d'être, sur les droits, devoirs et charges que les membres peuvent être appelés à y exercer. Ces leçons, illustrées d'exercices de présidence de discussions, de rédaction de procès-verbaux, furent suivies par une vingtaine d'élèves. Quelques-unes présentèrent des travaux reflétant des préoccupations actuelles, tels que: l'aide aux femmes enceintes dans les milieux atteints par le chômage, les activités de la paysanne, l'assurance-vie et les femmes, l'éducation des garçons dans la famille, la jeunesse et le sport, la nature féminine et l'exercice des droits politiques, les impressions que procure une assemblée politique, les écrits politiques suisses actuels, etc.

Au milieu de tout ce travail, la partie récréative ne fut point négligée. Les après-midi se passèrent en joyeuses excursions au Seelisberg, à Morschach, dans le Muotatal, à Ingenbohl avec visite de l'imposant Theresianum, un institut de jeunes filles conçu suivant les dernières données en matière d'éducation féminine. A citer aussi l'intéressante visite des archives de Schwytz, où les participantes purent examiner et contempler à loisir le pacte de 1291, les actes des premiers Confédérés, et les chartes constitutives de l'ancienne Confédération.

Un souvenir ~~inoubliable fut la soirée où notre~~ présidente, Mme Leuch, accompagnée de quelques élèves, s'en fut porter la bonne parole suffragiste, à travers l'eau, jusqu'à Beckenried. Le voyage se fit en canot à moteur, sous l'experte et gente conduite d'une jeune pilote schwytzoise. L'aller dans l'air limpide, sous un coucher de soleil flamboyant, et le retour sur le lac sombre et silencieux, en compagnie d'un sympathique croissant de lune, furent un enchantement. D'autres conférences publiques furent données à Altorf par M. Bovet, à Schwytz par Mme Studer de Goumoens, et à Brunnen par Mlle Grütter. Et c'est sur une nouvelle note, optimiste pour les dirigeantes, reconnaissante pour les élèves, et compréhensive pour la population, que se termina ce dernier cours, dans une contrée qui ignorait, pour ainsi dire, encore tout de nos efforts et de notre but suffragiste.

M. K.

Le droit au travail des femmes



Cliché « Revue des Travailleuses »

Mme L. MELCZER

Députée au Parlement hongrois

Récemment, au Parlement hongrois, Mme Lilla Melczer, députée, a prononcé un discours qui a fait sensation, défendant le droit au travail de la femme, tant mariée que célibataire. Elle a prouvé que, si on exclut la femme comme un élément plus faible des carrières à traitements fixes, l'obligeant ainsi à participer à la concurrence pour les autres carrières, il en résultera forcément un déséquilibre et une baisse des salaires dans ces carrières-là. Mme Melczer a terminé ce discours très brillant en protestant contre le fait qu'au XXe siècle, on en soit encore à adopter deux poids et deux mesures suivant les vêtements portés par les travailleurs, et que les lois faites pour celles qui portent la jupe ne valent pas pour ceux qui portent culotte!

* * *

Nos lecteurs ont lu dans notre dernier numéro paru avant les vacances le compte-rendu du meeting sur le droit des femmes au travail, organisé à Paris, à l'occasion du Congrès du Conseil International des Femmes, par plusieurs grandes Associations féminines. Nous sommes heureuses de pouvoir mettre aujourd'hui sous leurs yeux le texte de la déclaration faite à ce meeting par Mme C.-L. Brunschvicg, qui y représentait l'Alliance Internationale pour le Suffrage:

Dans tous les pays, la crise économique a sévi, et trop volontiers on a voulu rendre les femmes responsables des calamités qui se sont abattues sur le monde.

Dans l'intérêt même de la vérité, dans l'intérêt même des femmes qui travaillent, nous n'avons pas le droit de laisser peser sur nous les fautes dont nous ne sommes responsables à aucun titre; nous devons au contraire nous engager à réagir, à ne pas laisser toucher aux droits acquis et à manifester notre volonté d'aller toujours de l'avant.

Nous n'acceptons pas le fait d'être considérées comme des rivales de l'homme parce que nous voulons assurer notre vie, notre indépendance et notre dignité.

Nous n'acceptons pas que la plus grande joie de notre vie: la maternité, puisse nous être opposée quand nous voulons remplir une profession ou accomplir notre devoir social.

Nous n'acceptons pas que les tâches ménagères, qui nous sont légères quand nous les accomplissons volontairement, puissent être considérées comme un obstacle à la libre disposition de nos facultés et de notre indépendance.

Nous n'acceptons pas qu'on puisse, sous des prétextes fallacieux, décréter le niveau de vie auquel nous avons droit, ni qu'on se substitue à nous pour nous empêcher de régler notre vie comme nous l'entendons.

Femmes et mères, nous saurons nous-mêmes concilier nos devoirs sans que quiconque se croit autorisé à nous dicter nos obligations.

Travailleuses, nous demandons aux travailleurs de voir en nous des camarades loyales, obligées comme eux de travailler pour vivre et désireuses de s'associer à eux pour la bonne organisation du travail.

Féministes, enfin, nous voulons faire comprendre à tous et à toutes qu'à côté des joies merveilleuses procurées par l'amour et la maternité, il y a celles presque aussi belles données par la vie professionnelle ou l'accomplissement d'une tâche sociale. Il les faut toutes pour que la femme ait une vie complète; le travail, c'est pour elle la garantie de son indépendance, la garantie aussi de son autorité morale dans la famille, c'est vis-à-vie de son mari plus de compréhension, et pour ses enfants, en même temps qu'une existence matérielle plus large et plus assurée, la création d'une atmosphère morale et intellectuelle imprégnée de la dignité du travail qui les aidera eux-mêmes à se développer.

La vie professionnelle de la femme est une partie de la sécurité familiale; lui retirer ce droit, c'est condamner une foule de ménages à la gêne, à la misère; c'est donc restreindre les possibilités de mariage, et condamner des milliers de jeunes filles au célibat.

La déclaration des droits de l'homme, dans la pensée de ceux qui la firent, fut en même temps la déclaration des droits de la femme. L'actuelle organisation internationale du travail est elle-même entièrement établie sur le principe de l'égalité et du droit pour tous à la vie.

Voilà ce que nous sommes venues affirmer ce soir de toute notre énergie.

Quelques livres de femmes

Andrée Viollis: *Le Japon intime*, 15 f. fr. Coll. des Documents. Editions Montaigne, Paris.

Comtesse d'Armaillé (née de Ségur): *Quand on savait vivre heureux. (Souvenirs.)* Chez Plon, Paris.

livres. Il est accordé de nombreuses bourses d'étude. A Girton, des étudiantes faisant des recherches reçoivent jusqu'à 150 livres par an; d'autres fonds permettent d'aider à des spécialisations plus grandes encore, et un prix particulièrement apprécié consiste en une pension annuelle de trois cents livres allouée pour toute la vie de la détentrice.

Outre Cambridge, Oxford et Reading, il existe des collèges féminins à Londres, à Manchester, à Birmingham, à Leeds, à Bristol, à York, et dans toutes les Universités du nord. Dans ces collèges — rappelons que le mot anglais *college* se traduit en français par *université* — tout est récent, à la page. « Ici, écrit Mme Marion Gilbert, « la lumière remplacera la pénombre, et l'hygiène le pittoresque; ici, c'est le domaine des femmes avec une installation moderne du tout dernier modèle; ici, ce n'est plus le ménage de garçons des universités masculines; c'est un intérieur uniquement féminin, sans hommes « pour déranger » (toutes les femmes me comprendront); ici, c'est une maison modèle, commandée ,habitée, et servie par des femmes... »

(A suivre.) Jeanne Vuilliomenet.

Félix Litvinne: *Ma vie, mon art.* Chez Plon, Paris.

Emily Brontë: *Les Hauts des quatre vents (Wuthering Heights).* Nouvelle traduction de l'anglais. (Une traduction parue précédemment et d'une autre plume était intitulée: *Les Hauts de Hurle-vent.)* 15 f. fr. Chez Albin Michel, Paris.

Marie-Louise Pailleron: *La vicomtesse de Chateaubriand.* Edit. des Portiques, 15 f. fr.

Marcelle Tinayre: *L'ennemie intime.* (Vient de paraître chez Flammarion dans la « *Select Collection* » à prix très réduit.)

Manon Cormier: *Mme Juliette Adam ou l'aurore de la Troisième République* 15 f. fr. en librairie; 13 f. fr. au chèque postal Paris 1002-50 (Ligue française pour le droit des femmes).

Jeanne Galzy: *Jeunes filles en serre chaude* roman. Edition Nouvelle Revue française. 15 f. franç.

Glané dans la presse...

La mort d'une star: Marie Dressler

Cette femme de soixante-cinq ans, au visage ravagé, à la voix souple et expressive, fut durant ses dernières années la reine de l'écran. Sa vie est un exemple édifiant de ce que peuvent le travail, l'énergie, la persévérance. Elle n'était pas de ces « stars », nées sous un astre bénéfique, dont une seule apparition suffit pour qu'elles soient célèbres dans le monde entier. Marie Dressler n'a fait que travailler et lutter contre la mauvaise chance. Durant cinquante ans, cette femme se dépensa pour amuser le public... et gagner sa vie.

Née en 1869, au Canada, d'une famille pauvre, elle avait débuté à 15 ans dans un petit rôle d'opérette à New-York. Elle connut dans cette grande ville les luttes quotidiennes de l'artiste; elle jouait des rôles importants et plusieurs fois crut avoir conquis la vedette, définitivement, Sans cesse il faut recommencer. Cependant, en 1905, à Londres, elle connaît un succès fou et devient l'artiste la mieux payée de l'époque: 500 livres par semaine...

Entre temps le cinéma s'était mis à parler et les magnats d'Hollywood avaient fait le trust de toutes les vedettes de théâtre américain. Et Marie Dressler s'était imposée dès ses premières apparitions à l'écran. Elle fut l'ivrognesse de *Anna Christie* aux côtés de Greta Garbo, la vieille actrice des *Invités de Huit Heures*, la vedette de *Minnaud Bill*, de *Ma Sœur Masseuse*, de *Si j'avais un million*, etc... Elle était dans tous ces films la bourrue bienfaisante, une sorte de mégère apprivoisée: elle était peuple, mais sans vulgarité, comique sans outrance, toujours infiniment humaine. Elle passait du rire aux larmes avec une souplesse de grande comédienne. Elle avait un dynamisme extraordinaire et animait un film par sa seule présence. Elle fut la reine de l'écran et battit les records de recette, en Amérique, de toutes les jeunes stars, sauf cependant de Greta Garbo et de Maë West.

Elle put enfin acheter la maison qu'elle avait tant désirée toute sa vie. Nichée dans la verdure, sa villa était la réalisation de ses rêves. Car Marie Dressler, qui avait vécu dans des hôtels, des paquebots, des trains, était la femme la plus simple qui soit. Elle avouait volontiers qu'elle était faite pour avoir douze enfants et leur confectionner leurs habits. Elle n'aimait pas que l'on s'occupe de sa vie privée et repoussait la publicité tapageuse qui est de règle à Hollywood. Sa philosophie de la vie était la simplicité, la sincérité, la bonté. Elle aimait sa maison qu'elle avait construite patiemment pendant cinquante ans d'effort. Mais la grande Marie Dressler ne devait pas survivre à la réalisation de ses rêves: elle tomba malade et, malgré un courage surhumain, succomba au mal qui la minait.

Des milliers de personnes assistèrent à ses funérailles et saluèrent une dernière fois celle qui fut, à soixante ans passés, avec sa silhouette massive et son visage tourmenté et si mobile, reine de l'écran.

(Minerva.) R.-L.

Puisse-t-elle dire vrai!...

Nous empruntons au Messager de Montreux *ce compte-rendu d'un discours de la « première dame » des Etats-Unis, Mrs. Franklin Roosevelt, exprimant les préférences de ses contemporaines et concitoyennes américaines sur le contenu des journaux qu'elles lisent. Si les femmes américaines en sont là, nous comprenons le rôle qu'elles peuvent jouer et la place qu'elles peuvent tenir dans la vie de leur pays, et les félicitons en les enviant aussi. Car, chez nous,... quelle est la proportion des lectrices de nos quotidiens qui préfèrent les articles sur les tarifs douaniers, le commerce extérieur, la guerre et la paix etc., aux* Pages de Madame, *et aux recettes de beauté et de frivolité qu'elles contiennent, dans tant de nos journaux?...*

A l'issue d'un banquet offert à son honneur par l'Association de la Presse, Mrs. Roosevelt, femme du Président des Etats-Unis, a exposé aux directeurs de journaux ce que la femme moderne